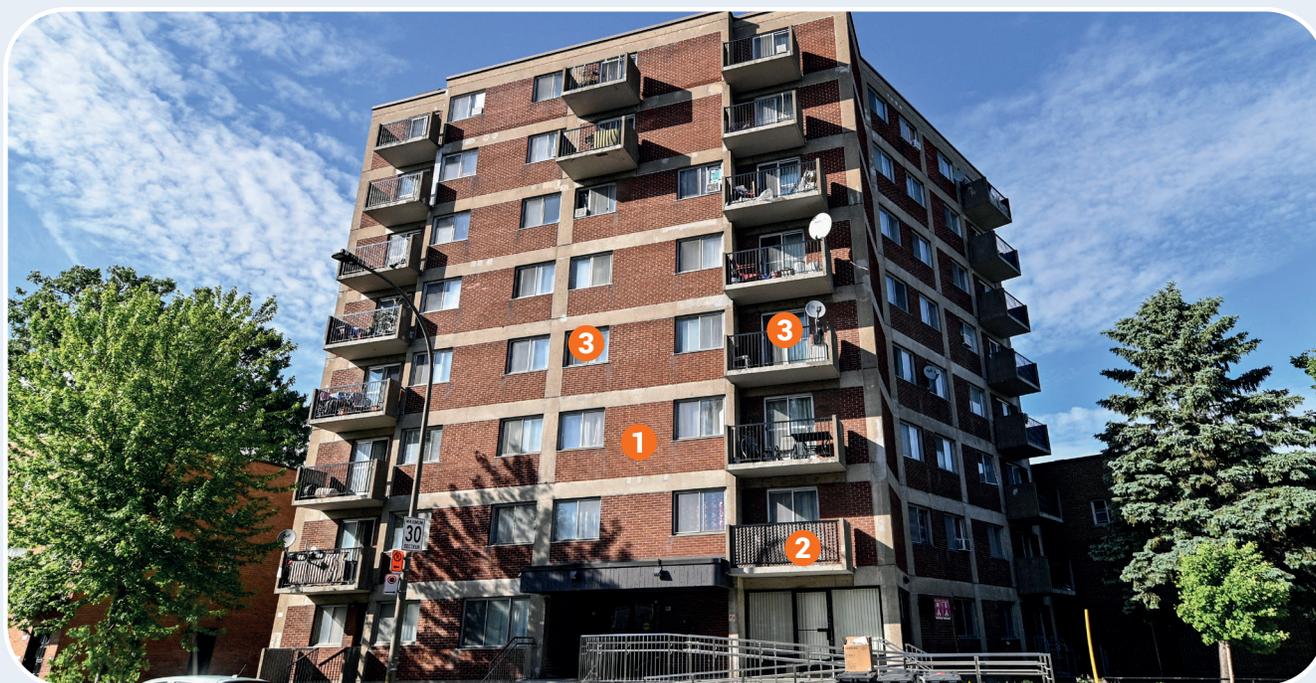




 Adresse : 701, rue Lenoir

Travaux à venir dans votre immeuble

Des travaux auront lieu entre **juillet 2025 et avril 2026** pour améliorer votre immeuble, à l'intérieur comme à l'extérieur.



Travaux extérieurs

- 1 Refaire la brique.
- 2 Remplacer les balcons et les garde-corps (barreaux autour du balcon).
- 3 Remplacer les portes, les fenêtres et les portes-patio.
- 4 Refaire la toiture.

Travaux intérieurs

- 5 Réaménager la cuisine de la salle commune.
- 6 Remplacer le plancher, les luminaires, la peinture et les seuils dans les corridors.
- 7 Remplacer le comptoir et repeindre les buanderies.



Calendrier

Juillet 2025 à avril 2026



Horaire

du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

SENI construction

Participez à la rencontre d'information!

Date : **Mardi 15 juillet**

Heure : **14 h 30**

Lieu : **Salle commune au 4450, rue Saint-Jacques (Habitations Charlebois A)**



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

Quand les travaux commenceront, vous devrez :

1. Préparer votre logement (quand l'entrepreneur vous informera):

- Enlevez tout ce qui se trouve à moins de 1 mètre (3 pieds) des fenêtres et des portes (voir fiche).
- Videz votre balcon (voir fiche).
- Dégagez l'espace pour que les ouvriers puissent circuler (salon et chambres).

2. Vérifiez les messages affichés :

- À l'entrée de l'immeuble (ex. : coupure de courant).
- Sur la porte de votre logement (la date et l'heure des travaux y seront indiquées au moins 2 jours à l'avance, si possible).

3. Le jour des travaux :

- Soyez présent.
- Si ce n'est pas possible, demandez à une personne de confiance (voisin, ami, membre de la famille) d'être chez vous.
- Si personne ne peut être là, informez l'entrepreneur ou votre agent de liaison dès que possible.



Inconvénients pendant les travaux

4. Pendant les travaux :

- Restez loin du chantier et des équipements.
- Respectez le périmètre de sécurité.
- La salle commune ne sera pas accessible pour une durée d'environ 2 mois.
- La buanderie ne sera pas accessible durant les travaux au mois d'août.
- Vous n'aurez pas accès aux balcons communs quand nous changerons les garde-corps et fenêtres.
- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Il y aura des ouvriers et de la machinerie.

Pourquoi des travaux

Les nouvelles installations seront plus étanches, ce qui permettra de :

- Réduire les infiltrations d'eau et d'air.
- Diminuer les risques de moisissures.
- Améliorer le confort dans votre logement.

Investissements : Plus de 2.5 M \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

HUGO BARON BRUNEAU | Agent de liaison
514 868-4927 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

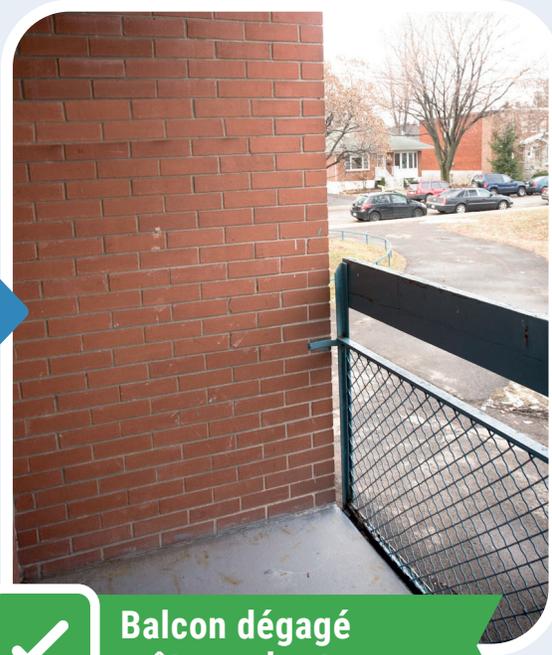
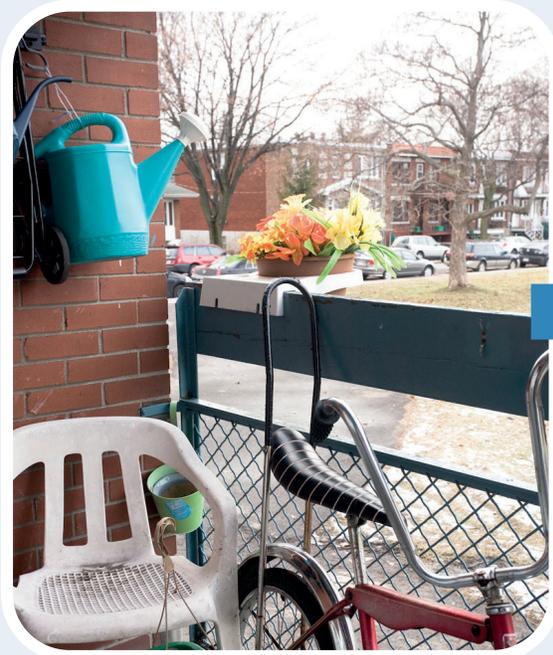


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



Balcon dégagé
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.



✓ Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.